

ORGANISATION DU DÉPARTEMENT – SOLIDARITÉ

La DGAS élabore et met en oeuvre la politique d'action sociale du Département, chef de file de l'action sociale. Elle est déclinée sur tout le territoire par 14 Maisons départementales des solidarités (MDS).

Les grandes actions

Le Département s'est doté d'un [schéma de solidarités 2019-2024](#), définissant les orientations politiques et stratégiques en matière de solidarités.

Quelques actions :

- Prévention et santé des familles : protection maternelle et infantile ; aide sociale à l'enfance ; autorisation et suivi des établissements et familles d'accueil, des structures d'accueil de la petite enfance et des assistant(e)s maternel(le)s,
- Accueil et accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs aidants : aide au maintien à domicile et à l'hébergement des personnes handicapées et personnes âgées ; versement des allocations de solidarité (APA, PCH),
- Insertion et cohésion sociale : accueil, évaluation et accompagnement des personnes en difficulté ; accompagnement des bénéficiaires du RSA et insertion par l'emploi ; politique dite du « Juste droit » ; aide au logement et habitat social,
- Reprise en régie des foyers de Meaux et d'Alizé en créant une entité unique.

418**assistants familiaux**

accueillent des enfants placés à leur domicile

34 866**bénéficiaires du RSA****5 195****bénéficiaires de la PCH****17 744****bénéficiaires de l'APA****La DGAS en images****La DGAS en vidéo**Retrouvez d'autres vidéos portraits d'agents dans [la rubrique « Témoignages »](#).